

ne le voulait. Le peuple en fut indigné et se révolta. On fit courir le bruit que les chrétiens avaient mis le feu à la ville. On leur fit subir un procès et on les condamna à être brûlés vifs dans les jardins de l'empereur.

Cette persécution nous est racontée par un auteur païen. Tacite, dans ses Annales, liv. XII, reproche à Néron sa cruauté et fait ressortir l'innocence des chrétiens. Donnant une description des supplices, il dit : *Hortos suos in spectaculo Nero obtulerat*. Puis il ajoute que les chrétiens étaient revêtus de peaux de bêtes pour être déchirés par des chiens. Ils étaient fixés à des tiges et brûlés vivants pour éclairer les spectacles qui se donnaient dans ses jardins. Et pendant ce temps, Néron conduisait lui-même son char et se promenait à la lueur de ces sinistres flambeaux. Voilà le commencement de la persécution de Néron. A cette époque il est très probable que saint Pierre était revenu à Rome, mais il n'était pas connu. Ces spectacles eurent lieu à l'endroit où est aujourd'hui la sacristie de Saint-Pierre. Cet endroit est donc vénérable par le nombre de victimes qui y furent immolées. C'est probablement là, dans la catacombe du Vatican, que furent déposés leurs corps.

Deuxième période

La deuxième période commence en l'an 67. Elle est remarquable à cause des célèbres martyrs saint Pierre et saint Paul. Quelques renseignements nous permettent de déterminer la date du martyre de ces deux apôtres. D'après la tradition, ils sont morts la même année, le même jour. *Tertio calendas Julii... utrumque in catacombis, etc.* C'est le 29 juin. Le martyrologe et le calendrier Libérien, qui contient le texte des persécutions, nous en précisent la date.